

Sécheresse : toutes les communes de Guingamp-Paimpol Agglomération sont placées au niveau « crise sécheresse ».

Sécheresse : Toutes les communes de Guingamp-Paimpol Agglomération sont placées au niveau « crise sécheresse ».

Depuis ce vendredi 14 août, l'ensemble du département des Côtes-d'Armor, et donc les 57 communes de Guingamp-Paimpol Agglomération, est placé en « crise sécheresse », niveau le plus élevé du dispositif de gestion de la sécheresse.

Face à cette situation exceptionnelle, **l'enjeu est désormais de réduire significativement les consommations pour préserver la ressource en eau dans les prochaines semaines et les prochains mois.**

L'eau potable produite sur le territoire provient essentiellement d'eaux de surface (barrages départementaux, rivières) et en infime proportion d'eaux souterraines. Le niveau historiquement bas des rivières et l'absence de précipitations depuis environ 3 mois sur une grande partie du territoire amènent à prendre des mesures urgentes de sobriété, pour maintenir l'alimentation en eau potable. **Tous les consommateurs d'eau potable sont invités à limiter au maximum leurs consommations.**

La situation concerne l'ensemble du territoire. En l'absence de précipitations significatives, les barrages mobilisés pour sécuriser l'alimentation en eau potable sont fortement sollicités et voient leurs réserves rapidement diminuer. Les faibles débits des cours d'eau, associés aux températures élevées, fragilisent également les milieux aquatiques.

Le niveau « crise » n'est pas seulement un nouveau niveau réglementaire. Il traduit une situation dans laquelle **la ressource en eau atteint un niveau historiquement bas**. Sans précipitations notables, l'eau prélevée aujourd'hui dans les rivières et les réserves n'est pas renouvelée.

L'objectif est donc de ralentir autant que possible la diminution de cette ressource afin de préserver l'alimentation en eau potable dans les semaines et les mois à venir.

Le niveau « crise » entraîne également un renforcement des restrictions pour les particuliers, les collectivités, les entreprises et les activités agricoles.

Pour les particuliers, les principales mesures prévoient notamment : l'interdiction d'arroser les jardins potagers de 8h à 20h, que ce soit avec de l'eau potable ou de l'eau pluviale stockée ; l'interdiction d'arroser les pelouses, espaces verts et massifs, quelle que soit l'heure ; l'interdiction de remplir ou vidanger les piscines privées ; l'interdiction d'alimenter les fontaines d'ornement. Le lavage des véhicules en stations de lavage est interdit en niveau crise. Le lavage des véhicules en dehors des stations de lavage reste interdit comme le reste de l'année.

Des économies possibles chaque jour.

Au-delà du respect de ces restrictions, chacun peut agir sur les volumes d'eau utilisés au quotidien.

Ouvrir un robinet est devenu un geste tellement quotidien que l'on ne mesure pas toujours le volume

d'eau utilisé, ni d'où vient cette eau. Sur notre territoire, elle provient essentiellement des rivières et des barrages.

Dans la situation actuelle, l'eau que nous utilisons au quotidien dépend directement de ressources déjà fortement sollicitées. Elle doit être prélevée, traitée puis acheminée jusqu'à nos robinets.

Et contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'essentiel de notre consommation ne correspond pas à l'eau que nous buvons. Selon le Centre d'Information sur l'Eau, 39 % de l'eau utilisée à la maison est consacrée à l'hygiène corporelle et 20 % aux toilettes. À eux seuls, ces deux usages représentent donc près des deux tiers de la consommation domestique, contre seulement 1 % pour boire.

Aussi, c'est dans ces gestes très quotidiens que se trouvent des possibilités d'économies. L'objectif n'est pas de se priver de l'eau dont nous avons besoin, mais, dès maintenant, d'éviter les consommations inutiles et de réduire celles qui peuvent l'être.

Quelques réflexes simples permettent d'agir immédiatement :

- préférer une douche de 4 minutes à un bain, c'est jusqu'à 150 litres d'eau économisés à chaque douche.

- couper le robinet pendant le brossage des dents, le savonnage ou lorsque l'eau n'est pas nécessaire.
- ne pas laisser couler l'eau en attendant qu'elle soit froide : une carafe placée au réfrigérateur permet d'avoir de l'eau fraîche immédiatement.
- réparer rapidement les fuites, même lorsqu'elles paraissent minimales.
- faire fonctionner lave-linge et lave-vaisselle uniquement lorsqu'ils sont pleins.
- utiliser, lorsque les équipements le permettent, le bouton économique de la chasse d'eau.
- installer des mousseurs ou réducteurs de débit sur les robinets et les douches : ils peuvent réduire de 30 à 50 % la quantité d'eau utilisée.
- surveiller aussi les fuites moins visibles, notamment celles des chasses d'eau.
- plus généralement, reporter, réduire ou supprimer les usages de l'eau qui peuvent l'être pendant cette période.

Pris séparément, chacun de ces gestes peut sembler modeste. Mais, répétés plusieurs fois par jour et additionnés à l'échelle de milliers de foyers, ils représentent des volumes d'eau considérables. C'est précisément là que chacun dispose d'une capacité d'action.

Il ne s'agit pas de supprimer les usages indispensables, mais de prendre conscience de l'eau utilisée à chaque geste et d'éviter les litres consommés inutilement.

Dans la situation actuelle, cette économie prend tout son sens : l'eau qui coule de nos robinets provient essentiellement des rivières et des barrages départementaux, aujourd'hui fortement sollicités. Moins d'eau consommée, c'est donc moins de pression exercée sur les ressources disponibles.

L'Agglomération adapte également son fonctionnement.

La situation actuelle pourrait se prolonger dans les prochains mois ; en 2022, la crise s'était prolongée jusqu'en novembre. L'enjeu est donc de limiter dès aujourd'hui les prélèvements afin de préserver au maximum les ressources disponibles pour la fin de l'été et l'automne.

Depuis le début de cet épisode de sécheresse, les services de Guingamp-Paimpol Agglomération sont pleinement mobilisés pour suivre l'évolution de la ressource, sécuriser la production et la distribution d'eau potable et adapter, lorsque cela est nécessaire, le fonctionnement des équipements et des services. Cette mobilisation s'effectue en lien avec les services de l'État et les

Guingamp-Paimpol Agglomération

Communiqué de presse

Le 14/08/2026 21:21

différents acteurs départementaux de l'eau, dans un contexte qui évolue rapidement et nécessite un suivi régulier de la situation.

L'Agglomération examine également les adaptations qui peuvent être apportées à son propre fonctionnement pour limiter la pression sur la ressource. Le report de certains travaux sur les réseaux et les installations de production d'eau potable, initialement programmés à partir de septembre, fait notamment partie des mesures actuellement étudiées. L'Agglomération a suspendu le lavage des véhicules, sauf obligations réglementaires liées à des mesures sanitaires.

Habitants, entreprises, agriculteurs, collectivités, acteurs du tourisme : tous les consommateurs sont concernés selon leurs usages. Il ne s'agit pas de faire reposer l'effort sur les seuls particuliers, mais bien de mobiliser tous les leviers disponibles.

Pour chacun d'entre nous, une chose peut commencer immédiatement : regarder différemment l'eau que nous utilisons. Un robinet laissé ouvert quelques secondes, quelques minutes supplémentaires sous la douche, une machine à moitié remplie ou une petite fuite peuvent sembler anodins. Dans une situation normale, nous n'y prêtons pas toujours attention.

En période de crise sécheresse, additionnés à l'échelle du territoire et répétés chaque jour, ces volumes comptent.

L'eau est indispensable à notre quotidien, mais la ressource disponible n'est pas illimitée.

Chaque litre économisé aujourd'hui contribue à préserver l'eau dont nous aurons besoin demain.

Un moyen simple et efficace de suivre sa consommation d'eau : télécharger l'application « **GPEau & Moi** » permet de suivre au jour le jour sa consommation et de détecter les gestes individuels qui peuvent permettre de réduire la consommation et la facture d'eau.

Plus d'infos :

<https://www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/actualite/preservation-ressource-eau-secheresse/>

Guingamp-Paimpol Agglomération

Communiqué de presse

Le 14/08/2026 21:21

<https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-Biodiversite-Foret-et-transition-energetique/Preservation-de-la-ressource-en-eau-secheresse/Secheresse-2026/Arrete-secheresse-2026>

CONTACT

Guingamp-Paimpol Agglomération

02 96 13 59 59 · contact@guingamp-paimpol.bzh